

<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</p> <p>DCM20240611-18</p>	<p align="center"><b>Séance du 11 juin 2024 à 18h30</b></p> <p>L'an <b>deux mil vingt-quatre</b> le <b>onze</b> du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>Date d'envoi de la convocation : le 03 juin 2024</p> <p>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune :</p>	
<p align="center"><b><u>Etaient présents ( )</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p align="center"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ( )</u></b></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme <b>M/MmeXXXX</b> pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
<p><b>Nbre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>En exercice : 29 - Quorum : 15</b></li> <li>- <b>Présents :</b></li> <li>- <b>Ayant donné procuration :</b></li> <li>- <b>Absents :</b></li> <li>- <b>Ayant pris part au vote :</b></li> </ul>	<p><b>Résultat du vote :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour :</b></li> <li>- <b>Contre :</b></li> <li>- <b>Abstention :</b></li> </ul>

**OBJET : RENATURATION DE LA RUE D'AUDINCOURT – DEMANDES DE SUBVENTIONS - ANNULE ET REMPLACE LA DCM20221216-8 DU 16 DECEMBRE 2022**

Monsieur le Maire expose ;

Les travaux d'enfouissement d'aménagement de la piste cyclable sous maîtrise d'ouvrage de Pays de Montbéliard Agglomération sont terminés. L'enfouissement des réseaux ainsi que l'éclairage public sur la rue d'Audincourt ont été réalisés et il convient de finaliser l'aménagement de la route départementale (RD34) en ce qui concerne la couche de roulement ainsi que les trottoirs, parkings et plantations.

L'opération sera réalisée en deux phases sur 2024 et 2025.

L'opération est estimée à 820 762.25 € H.T. soit 984 914.70 € T.T.C. :

- Phase 1 : 399 767.02 € H.T.
- Phase 2 : 420 995.23 € H.T.

Des subventions peuvent être sollicitées :

- A l'ETAT dans le cadre d'aménagements de sécurité (amendes de police) ainsi qu'au titre du Fonds Vert,
- Au DEPARTEMENT DOUBS sur les travaux concernant la couche de roulement au titre de l'O.P.S.A. (Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération) qui fera l'objet d'une convention, ainsi que dans le cadre du contrat P@C.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : JUILLET 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : SEPTEMBRE 2024 phase 1  
MAI 2025 phase 2
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : OCTOBRE 2025

Le plan de financement des travaux pourrait être le suivant :

Co-financeurs	Programme			Dépenses subventionnables		Taux	Subventions escomptées €		%		
									Sur total H.T. 820 762,25 €	Sur total T.T.C.	
DEPARTEMENT DU DOUBS	OPSA		PHASE 1 - 2024	175 000,10 €	355 576,60 €	COUCHE DE ROULEMENT	100%	175 000,10	355 576,60	43,32%	36,10%
			PHASE 2 - 2025	180 576,50 €				180 576,50			
DEPARTEMENT DU DOUBS	CONTRAT P@C	SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX	PHASE 1 - 2024	100 000,00	200 000,00	PLAFONNE A 200 000 €	30,00%	30 000,00	60 000,00	7,31%	6,09%
			PHASE 2 - 2025	100 000,00				30 000,00			
ETAT	AMENDES DE POLICE		PHASE 1 - 2024	99 175,00	99 175,00	789 ML DE TROTTOIRS A 75€ ET 400 M² A 100 € DE PAVES	25,00%	13 850,00	24 793,75	3,02%	2,52%
			PHASE 2 - 2025					10 943,75			
ETAT	FONDS VERTS	AXE2 - RENATURATION DES VILLES ET DES VILLAGES	PHASE 1 - 2024	224 766,92	465 185,65	TOTALITE DE L'OPERATION SAUF COUCHE DE ROULEMENT	45,00%	101 145,11	209 333,54	25,50%	21,25%
			PHASE 2 - 2025	240 418,73				108 188,43			
<b>TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES</b>						PHASE 1 - 2024		319 995,21	649 703,89	79,16%	65,97%
						PHASE 2 - 2025		329 708,68			
<b>MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT</b>									335 210,81		34,03%
<b>TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.</b>									984 914,70		100%

La Commission « Voirie » réunie le 22 mai 2024 a émis un avis favorable.

Une partie des crédits ont été inscrits au BP 2024, les crédits complémentaires seront inscrits au BS 2024 et BP 2025.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté,
- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **AUTORISE** le Maire à signer la Convention OPSA avec le DEPARTEMENT DOUBS,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du contrat P@C « Soutien aux projets locaux »,
- **AUTORISE** la Maire à solliciter une subvention à l'ETAT au titre des aménagements de sécurité (amendes de police),
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention à l'ETAT au titre du Fonds vert,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention des décisions attributives de subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**